

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 5 juillet 2024

Présents : Isabelle GAGNOL, Marie-Claude DUCROUX, Michel GIRONDE, Jean-Paul LARIVIERE, Olivier GIRAUD, Dominique LAJOIE, Louis SALLES, Marianne FUSADE, Fabrice MONTAGNIER, Pauline CARRON, Amandine TACHON, Alain DUCRAY

Excusés : Pauline CARRON

Secrétaire : Amandine TACHON est nommée secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité des membres présents du compte-rendu du conseil municipal du 7 juin 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide les divers points évoqués pour la mise en place d'une régie de recette pour la gestion de l'espace de Froment (salle polyvalente et gîte). Cette gestion est confiée à Olivier GIRAUD et Carole OBERTI. Plusieurs délibérations pour la mise en place de la régie sont validées à l'unanimité des membres présents.

Travaux

Le conseil municipal valide les devis de l'entreprise Treuillet :

- Elagage des arbres sur la voie de la Croix Mandot gênant l'éclairage public. Montant du devis : 1 202.40 € TTC.
- Mise en place d'une clôture pour délimiter la salle des fêtes et le gîte côté terrasse : 1 130.40 € TTC.

Cimetière :

Confrontés à des normes d'utilisation des produits phytosanitaires et la suppression de produits efficaces pour le désherbage, le cimetière devient de plus en plus difficile à tenir propre. Une commission est créée pour conduire des études et faire des propositions sur un nouvel aménagement possible.

Commission bâtiments

La commission a étudié le rapport remis par le bureau SEQUOIA concernant le groupe scolaire et sur le dossier thermique.

Il en ressort que l'urgence doit se concentrer sur l'isolation.

Il est proposé de faire chiffrer les divers travaux pour répondre efficacement aux problèmes d'isolation relevés. Contacts vont être pris pour faire réaliser ces devis.

Des travaux d'entretien à la cantine et à la bibliothèque doivent être effectués pendant les vacances scolaires. Un artisan local sera sollicité pour réaliser ces travaux.

Questions diverses

- Un règlement concernant le fonctionnement du city stade a été validé. Il sera affiché sur les lieux, mais aussi à la mairie.

- Le projet NEFLE conduit par les enseignantes est validé et les commandes sont en cours.

- Le projet avec la fédération des chasseurs sur un accompagnement et la fourniture de plants pour constituer une haie (espace de Froment) mais aussi pour une plantation d'arbres (verger école) est concrétisé.

Tous ces travaux de mise en œuvre se feront en collaboration avec les enfants de l'école.

- Four à pain : nous avons déposé une demande de subvention au titre du programme Leader pour le projet de rénovation du four à pain et programme d'animation.

Le comité de programmation du groupe action locale LEADER du 29/05/2024 a émis un avis favorable à notre demande et a décidé de nous attribuer une aide d'un montant de 35 646.43€ sur un projet estimé à 44 558.04 € HT. Ce dossier est en attente de la décision juridique attributive de la subvention.